Programme de formation

14 novembre 2026

# Mettre en oeuvre un Agenda 2030 de la culture

## Point fort de cette formation

Contenu adaptable aux spécificités de votre collectivité.

## Objectif principal

Parvenir à élaborer et mettre en œuvre un Agenda 2030 de la Culture dans sa collectivité nécessite d'en comprendre les principes, les enjeux et la démarche.

## Objectifs opérationnels

- Connaître les valeurs et les principes d'un Agenda 2030 de la Culture.
- Repérer les enjeux territoriaux et les pratiques existantes.
- Identifier les leviers et outils à disposition des collectivités.

## Contenu

### L'Agenda 2030 de la Culture : démarche et dispositif

### L'élaboration d'un Agenda 2030 de la culture au niveau local

- Identifier les acteur·trices, leurs rôles et responsabilités.
- Comprendre ses enjeux.
- Tenir compte des spécificités de son territoire.

### La mise en œuvre

- Les référentiels du développement durable.
- Les indicateurs existants : bilan et évaluation des besoins locaux.
- La question de la gouvernance.
- Les appels à projets citoyenneté et démocratie participative.

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

- Les moyens nécessaires et soutiens financiers possibles.
- L'importance de l'expérimentation et de la communication.

## Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

## Format

Une journée (6 heures)

## Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
**le référent**
Cédis.

## Inscriptions

Pour les élu·es :
**modalités de financement et d'inscription .**